# CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE A EUR MINC

Durée minimum de placement recommandée :



COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

LU2490324840 Reporting mensuel - 29/08/2025

### **OBJECTIF D'INVESTISSEMENT**

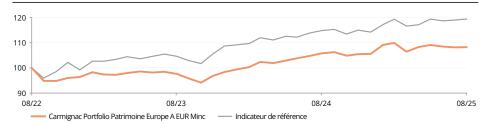
Fonds mixte européen investissant au moins 40% de ses actifs en produits obligataires et ayant une exposition nette aux actions pouvant aller jusqu'à 50%. Le Fonds cherche à identifier des sources de rentabilité attractives en Europe tout en atténuant les fluctuations du capital, grâce à un processus d'investissement centré sur la sélection de titres et une gestion active et flexible. Le Fonds vise à surperformer son indicateur de référence sur 3 ans minimum tout en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

#### PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

#### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 3 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



#### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 29/08/2025 - Net de frais)

		Perform	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
_	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	Depuis le 30/06/2022	3 ans	Depuis le 30/06/2022		
A EUR Minc	2.51	0.07	2.31	8.22	9.09	2.67	2.79		
Indicateur de référence	4.53	0.34	3.98	19.39	19.90	6.09	5.90		
Moyenne de la catégorie	4.16	0.10	4.79	18.54	20.16	5.83	5.97		
Classement (quartile)	3	3	4	4	4	4	4		

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

#### PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022
A EUR Minc	7.31	2.07	-2.84
Indicateur de référence	5.10	9.54	-0.37

VaR de l'indicateur

VAR VaR du Fonds

#### STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans	Création			
Volatilité du fonds	5.4	5.5	5.5			
Volatilité du benchmark	6.2	6.2	6.3			
Ratio de Sharpe	-0.1	-0.1	-0.0			
Bêta	0.7	0.6	0.6			
Alpha	-0.0	-0.1	-0.0			
Tracking error	33	3.6	45			

Calcul : pas hebdomadaire

# CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE nds 4.2% Portefeuille actions

4.2%

Portefeuille actions	-0.1%
Portefeuille taux	0.1%
Derivés actions	0.0%
Derivés taux	-0.1%
Derivés devises	0.2%
Liquidités et Autres	-0.0%
Total	0.1%

Performances brutes mensuelles







I. Hirsch

## **CHIFFRES CLÉS**

Taux d'investissement actions	30.1%
Taux d'exposition nette actions	42.0%
Sensibilité taux	1.7
Yield to Maturity <sup>(1)</sup>	3.1%
Notation moyenne	Α
Nombre d'emetteurs actions	51
Nombre d'émetteurs obligations	44
Nombre d'obligations	46
Active Share	90.9%

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

#### **FONDS**

Classification SFDR: Article 8 Domicile: Luxembourg Type de fonds: UCITS Forme juridique: SICAV

Nom de la SICAV: Carmignac Portfolio Fin de l'exercice fiscal: 31/12 Souscription/Rachat: Jour ouvrable Heure limite de passation d'ordres: avant

18:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 29/12/2017 Actifs sous gestion du Fonds : 491M€ / 574M\$ <sup>(2)</sup>

Devise du Fonds : EUR

#### PART

**Affectation des résultats :** Distribution (Mensuelle)

Date d'exécution du dernier coupon :

11/08/2025

Date de paiement du dernier coupon : 22/08/2025

Montant du dernier coupon : 0.24€ Date de la 1ère VL : 30/06/2022 Devise de cotation : EUR Encours de la part : 19566€

VL (part): 97.83€

Catégorie Morningstar™: EUR Moderate

Allocation

#### GÉRANT(S) DU FONDS

Mark Denham depuis le 02/01/2018 Jacques Hirsch depuis le 31/07/2023

#### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

40% MSCI Europe NR index + 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement.

#### **AUTRES CARACTERISTIQUES ESG**

Minimum % d'alignement à la Taxonomie ..... 0% Minimum % d'investissements durables ...... 10% Principales Incidences Négatives (PAI) ....... Oui



<sup>\*</sup> Pour la part Carmignac Portfolio Patrimoine Europe A EUR Minc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (2) Taux de change EUR/USD au 29/08/2025. Jusqu'au 31/12/2024 l'indice de réference du fonds était l'indice 40% STOXX Europe 600 NR Index + 40% BofA All Maturity All Euro Government Index + 20% €STR capitalised index. Les performances sont présentées selon la méthode du chaînage.

#### CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE A EUR MINC

#### **PAGE 2/6**

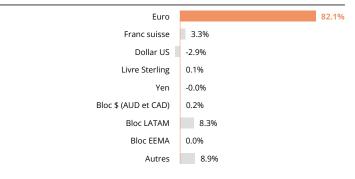
#### **ALLOCATION D'ACTIFS**

Actions	26.6%		
Pays développés	26.6%		
Obligations	35.2%		
Emprunts d'Etat pays développés	7.5%		
Emprunts privés pays développés	23.3%		
Emprunts privés pays émergents	0.9%		
Collateralized Loan Obligation (CLO)	3.5%		
Monétaire	29.3%		
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	8.9%		

#### TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
ITALY 2.80% 20/02/2026	Italie	Investment grade	3.9%
VIA OUTLETS 1.75% 15/08/2028	Pays-Bas	Investment grade	2.4%
GERMANY 0.50% 15/02/2026	Allemagne	Investment grade	2.0%
ISHARES PHYSICAL SILVER ETC	Irlande	Matériaux	2.0%
SIEMENS AG	Allemagne	Industrie	2.0%
BNP PARIBAS 18/02/2032	France	Investment grade	1.7%
ISHARES PHYSICAL GOLD ETC	Irlande	Matériaux	1.6%
SAN MARINO 6.50% 19/01/2027	Saint-Marin	High Yield	1.5%
BPCE 4.50% 13/01/2033	France	Investment grade	1.5%
KBC GROUP 27/11/2030	Belgique	Investment grade	1.2%
Total			19.8%

#### **EXPOSITION NETTE PAR DEVISE**



### **POCHE ACTIONS**

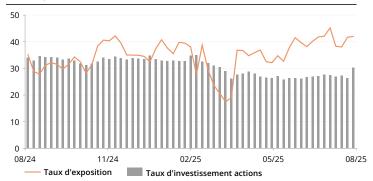
# RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



## RÉPARTITION SECTORIELLE



# EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) $^{(1)}$



## **POCHE TAUX**

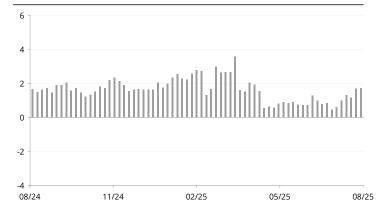
#### SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX



#### **RÉPARTITION SECTORIELLE**



#### **EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN**





#### **ANALYSE DE GESTION**

#### **ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ**

- Les marchés mondiaux ont affiché de solides gains en dollars américains, avec des progressions à la fois sur les actions et sur les obligations. Toutefois, la faiblesse du billet vert face à l'euro a conduit à une performance négative exprimée en monnaie européenne.
- Aux États-Unis, les dernières statistiques sur l'emploi étaient en baisse, incitant Jerome Powell, président de la Fed, à laisser entrevoir à Jackson Hole la possibilité d'une baisse des taux. Les marchés anticipent désormais largement une réduction de 25 pb dès septembre.
- Le climat politique s'est tendu : Donald Trump a évincé le directeur du Bureau of Labor Statistics (BLS) et engagé des démarches pour se débarrasser de la gouverneure de la Fed, Lisa Cook. Ces initiatives renforcent les doutes quant à l'indépendance de la banque centrale.
- La courbe des taux américains s'est ainsi pentifiée, les rendements longs progressant sous l'effet de ces inquiétudes.
- En Europe, le risque politique est revenu sur le devant de la scène après l'annonce du Premier ministre français à recourir à un vote de confiance. La situation budgétaire particulière de la France continue d'alimenter la nervosité des investisseurs au sein de la zone euro.
- Les rendements obligataires européens ont également grimpé, soutenus par de meilleures perspectives de croissance, tandis que les chiffres d'inflation de juillet sont restés conformes aux attentes.
- Les actions mondiales ont inscrit de nouveaux sommets, portées par l'apaisement des tensions douanières après la date butoir du 1er août, la vigueur du PIB américain et l'anticipation croissante d'un assouplissement monétaire de la Fed.
- Le secteur de l'intelligence artificielle a poursuivi son envol, avec Nvidia en pleine ascension après des résultats encore très solides.
- Enfin, les tensions commerciales persistent : Washington a relevé certains droits de douane, notamment à l'égard de l'Inde, en réponse aux importations de pétrole russe. Les marchés des matières premières ont évolué de façon contrastée : le pétrole et le gaz ont reculé, tandis que l'or a repris des couleurs.

#### COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le fonds enregistre une performance positive sur le mois, mais reste en deçà de son indicateur de référence.
- La sélection de titres a continué de peser sur la performance relative, en particulier avec les contreperformances d'Alcon, Argenx et Schneider Electric.
- La sous-performance depuis le début de l'année s'explique principalement par la contre-performance relative de nos convictions de long terme, affectées par le repli du style qualité en Europe.
- Sur la partie taux, nous avons réussi à compenser la hausse des rendements européens grâce à une sensibilité obligataire réduite et à notre exposition au crédit.
- Nos outils de diversification ont également joué leur rôle, notamment à travers notre exposition à l'or, à l'argent et aux devises.

#### PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- La croissance européenne devrait rester faible à court terme, avec un rebond cyclique attendu seulement fin 2025/début 2026, soutenu par l'apaisement des incertitudes politiques, l'amélioration du crédit et le plan de relance budgétaire allemand.
- La désinflation devrait se poursuivre d'ici la fin de l'année, à mesure que les effets de base s'estompent et que les pressions salariales se modèrent.
- Les anticipations du marché ne sont plus accommodantes ; la courbe des taux intègre déjà des hausses d'ici fin 2026. L'asymétrie est là, la BCE abaissera ses taux si nécessaire. Nous restons prudents sur les échéances longues.
- Les stratégies indexées à l'inflation apparaissent attractives, avec des taux réels à des plus hauts de dix ans.
- · Nous restons constructifs sur les actions, avec une forte exposition soutenue par l'environnement actuel.
- Les valorisations des valeurs de qualité sont attractives, avec des opportunités dans les entreprises liées à des thématiques de long terme comme l'électrification et la réindustrialisation. L'allocation aux banques est renforcée, portée par des fondamentaux solides.
- Les spreads de crédit apparaissent chers et constituent également une bonne couverture contre les actions, mais le portage reste intéressant et la dispersion offre un potentiel d'alpha.









# **DONNÉES ESG DU FONDS**

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 10 % de l'actif net du Compartiment est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- La réduction dynamique d'au moins 25% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence.

#### **COUVERTURE ESG DU FONDS**

# Nombre d'émetteurs dans le portefeuille 89 Nombre d'émetteurs notés 89 Taux de couverture 100.0%

Source: Carmignac

#### **NOTE ESG**

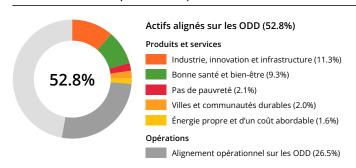
Carmignac Portfolio Patrimoine Europe A EUR Minc AA

Source: MSCI ESG





# ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



#### Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

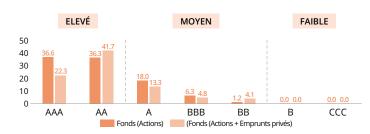
L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés

- 1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants: (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
- 2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
- 3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site https://sdgs.un.org/goals.

#### NOTE ESG MSCI DU FONDS



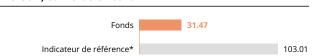
Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 84.7%

#### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	7.2%	AAA
KBC GROUP NV	1.2%	AAA
FINNAIR PLC	0.4%	AAA
NATWEST MARKETS NV	2.0%	AA
LLOYDS BANKING GROUP PLC	1.1%	AA

Source: MSCI ESG

# INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 29/08/2025. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lequels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

<sup>\*</sup> Indicateur de référence : 40% MSCI Europe NR index + 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veillez vous référez aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.



#### **GLOSSAIRE**

Alpha: L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta: Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation: Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de

Pondération active: Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence

Rating: Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe: Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité: La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV: Société d'Investissement à Capital Variable

Valeur liquidative: Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR: La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité :** Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carré de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity: Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

#### **DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG**

Alignement à la Taxonomie: Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\_economy\_euro/banking\_and\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\_en.pdf

Calcul du score ESG: Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR: Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG: E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables: Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) :** Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

# **CARACTÉRISTIQUES**

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée <sup>(1)</sup>	Coûts de sortie <sup>(2)</sup>	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup>	Coûts de transaction <sup>(4)</sup>	Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup>
A EUR Acc	29/12/2017	CARPEAE LX	LU1744628287	Max. 1.5%	Max. 4%	_	1.8%	0.74%	20%	_
F EUR Acc	29/12/2017	CRPPEFE LX	LU1744630424	Max. 0.85%	_	_	1.15%	0.74%	20%	_
F GBP Acc Hdg	31/12/2024	CARPTFG LX	LU2970252958	Max. 0.85%	_	_	1.15%	0.74%	20%	_

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.



PAGE 6/6

### PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION: Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. TAUX D'INTÉRÊT: Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. RISQUE DE CHANGE: Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. CRÉDIT: Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 29/08/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnées sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr\_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à l

